

Segré-en-Anjou bleu (Maine-et-Loire) est une commune nouvelle de 18 000 habitants située en milieu rural à 35 km au nord-ouest d'Angers sur l'axe Angers-Rennes, riche en équipements culturels : le Cargo (salle de spectacle), cinéma le Maingué et, établi sur un ancien carreau de mine de fer le collectif Centrale 7 (arts plastiques).



Un Contrat Territoire Lecture a été signé avec la DRAC en 2020 pour une durée de 3 ans :

- Pour la mise en réseau des bibliothèques 8 points lectures et 1 médiathèque tête de réseau
- pour renforcer les partenariats et actions communes à toutes les bibliothèques.
- pour fédérer les acteurs de la lecture publique.

La résidence est l'occasion de renforcer l'appartenance à un territoire commun pour ses habitants.

Objectifs de la résidence

- Encourager la création d'un auteur et lui permettre de travailler sur un projet personnel destiné à être publié et diffusé.
- Favoriser la rencontre et l'échange avec les publics.
- Permettre à un public diversifié la découverte de la création littéraire contemporaine.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs du territoire autour d'un projet commun.

Profil demandé

- Auteur toutes écritures

Conditions de participation à l'appel à résidence

- Auteur francophone (doit parler français).
- L'auteur candidat devra justifier d'au moins un ouvrage (hors collectif) publié en langue française à compte d'éditeur.
- Avoir un projet d'écriture (roman, nouvelle, récit, poésie, théâtre) à développer en résidence
- Véhicule nécessaire concernant les transports personnels (hors temps de médiation).

Durée de la résidence

3 mois répartis en 2 périodes de 6 semaines

1^{ère} période novembre et décembre 2021 et 2^{nde} période entre janvier et février 2022

Engagements de l'auteur en résidence

- L'auteur doit tenir au courant la médiathèque de l'avancée du travail effectué durant cette résidence jusqu'à la publication. L'auteur s'engage à prévenir la médiathèque de l'achèvement de son travail de création. (70% du temps de résidence).
- Mention de la résidence sur la publication réalisée : « *Cet ouvrage a été en partie réalisé lors d'une résidence de 3 mois dans le réseau de bibliothèques de Segré-en-Anjou Bleu soutenue par la DRAC* ».
- Le travail de création réalisé durant cette résidence devra faire l'objet d'une restitution dans un délai maximum de deux ans à l'issue de la résidence.
- L'auteur accepte de consacrer 30% maximum de son temps de résidence à la médiation (atelier d'écritures, rencontres avec les différents publics du territoire, associations, scolaires, publics de la médiathèque etc.)

Conditions d'accueil

- Bourse mensuelle de création de 2230€ brut / mois en droits d'auteur
- Prise en charge de 3 allers-retours maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel sur la base du prix du billet SNCF 2^{nde} classe
- L'auteur bénéficiera d'un logement meublé et équipé
- Frais à la charge de l'auteur :
 - o Restauration (hors temps de médiation)
 - o Frais de déplacement personnels (véhicule nécessaire)
 - o Frais de communication

Composition du dossier de candidature

- Envoi d'un dossier (voie postale ou numérique) comprenant :
 - o Biographie + bibliographie (CV)
 - o Description du projet en cours en décrivant la démarche, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public cible,
 - o Motivations de l'auteur à postuler pour cette résidence
 - o Expérience en termes de médiation et d'animation, propositions d'actions à mener pendant la résidence.

Critères de sélection

- Qualité du projet d'écriture
- Nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur
- Motivation à rencontrer le public et les élèves lors de la résidence
- Appétence pour mener des activités avec le public (ateliers d'écriture, lectures, rencontres..)
- Appétence pour le milieu rural

Composition du jury de sélection

- 2 élus de la ville de Segré-en-Anjou Bleu
- Le responsable de la médiathèque
- Le bibliothécaire en charge du réseau de bibliothèques
- La directrice du service culturel
- 2 bénévoles des bibliothèques
- La conseillère Livre et Lecture DRAC Pays de la Loire
- 1 représentant de la librairie M'Lire Anjou (Château-Gontier sur Mayenne)

Date limite de dépôt de candidature : 9 avril 2021

Examen des candidatures : 12 au 23 avril 2021

Entretiens / Réponse aux candidats : à partir du 26 avril 2021

La résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur et la collectivité de Segré-en-Anjou Bleu

Merci d'envoyer votre candidature :

- Par mail : mediatheque@segreenanjoubleu.fr en écrivant dans l'objet « Candidature résidence 2021 »

- Par courrier : Médiathèque de Segré « Candidature résidence 2021 », 39 rue Charles De Gaulle, 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Contact : Jean-Luc Mahé (responsable) 02.41.61.15.50 par mail mediatheque@segreenanjoubleu.fr